



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

CC/vg

P.V. CULT 04

Commission de la Culture

Procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2016

Ordre du jour :

1. 6817 Projet de loi portant approbation de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ouverte à signature le 3 octobre 1985 à Grenade
 - Rapporteur : Monsieur André Bauler
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Assises culturelles
3. Divers

*

Présents : M. André Bauler, M. Gilles Baum remplaçant Mme Lydie Polfer, Mme Taina Bofferding, M. Lex Delles, M. Franz Fayot, Mme Martine Mergen, Mme Octavie Modert, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler, M. Laurent Zeimet

M. Guy Arendt, Secrétaire d'Etat à la Culture
Mme Beryl Bruck, Mme Danièle Kohn-Stoffels, du Ministère de la Culture

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, M. Marc Angel, Mme Lydie Polfer, M. Serge Urbany

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

1. 6817 **Projet de loi portant approbation de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ouverte à signature le 3 octobre 1985 à Grenade**

Le rapporteur présente les grandes lignes du projet de rapport pour les détails duquel il est prié de se référer au document afférent envoyé par courrier électronique le 4 janvier 2016.

Il est rappelé que le projet de loi sous rubrique consiste à approuver la Convention dite de Grenade qui vise à renforcer une coopération européenne intergouvernementale en vue de sauvegarder un patrimoine historique commun à tous et situé sur le sol de l'Europe.

Le projet de rapport, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

Il est proposé de retenir le modèle 1 pour les discussions en séance plénière.

2. Assises culturelles

M. le Secrétaire d'Etat annonce que, suite au départ du Gouvernement de Mme Maggy Nagel, il a été décidé de reporter les assises culturelles. Initialement prévues les 17 et 18 mars 2016 au CCRN, elles auront vraisemblablement lieu fin juin, début juillet 2016.

La préparation de ces assises prendra en effet plus de temps que prévu. Il est envisagé désormais, de mettre en place des groupes de travail thématiques (musées, théâtres, danse, littérature, musique, arts visuels...) chargés de dresser un état des lieux et de détecter les besoins du secteur culturel.

En parallèle, il est envisagé de lancer une enquête menée par TNS/ILRES auprès du grand public afin de détecter les attentes et les besoins de ce dernier.

Il est prévu d'intégrer dans les assises toutes ces réflexions, issues des groupes de travail et de l'enquête, en tant que lignes directrices.

Il est proposé d'inclure dans les discussions non seulement tous les acteurs (professionnels et amateurs) du secteur culturel, mais d'associer également d'autres secteurs, tels que l'économie, le tourisme, ou encore l'éducation nationale. Les assises culturelles devraient ainsi rassembler entre 150 et 180 acteurs.

L'objectif des assises sera de mieux connaître les forces et faiblesses de l'offre culturelle au Luxembourg et d'aboutir à l'élaboration, en automne 2016, d'un «plan de développement culturel», comme le prévoit le programme de coalition.

Par la suite, il sera proposé de continuer le dialogue avec les acteurs du secteur culturel et d'organiser régulièrement (une fois par an ou tous les deux ans) des rencontres et des conférences.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- La Commission de la Culture sera régulièrement tenue au courant sur le processus d'organisation des assises culturelles.
- Une cellule de compétences, mise en place au Ministère de la Culture, sera chargée du suivi et de la coordination des travaux des différents groupes de travail.

3. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 12 janvier 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Carole Closener

Le Président,
André Bauler